

AIDES FINANCIÈRES

BOURSE NATIONALE 2022-2023 du Ministère de l'Agriculture (les conditions d'attribution pour la prochaine année scolaire 2022-2023 ne sont pas connues à ce jour).

Les dossiers correspondant sont remis aux familles par la MFR de Naucelle 12800.

| | | |
|---|--------------------|---------------------------------------|
| En 4 ^{ème} et 3 ^{ème} | Prime d'équipement | 341,71 € |
| | Prime à l'internat | 258,00 € (variable) |
| En CAPA 1 MA et 1 SAPVER En 2 ^{nde} Pro | Prime d'équipement | 341,71 € (si non perçue précédemment) |
| | Prime à l'internat | 258,00 € (variable) |
| En 1 ^{er} BAC Pro | Prime à l'internat | 258,00 € (variable) |

Une simulation de bourse sera réalisée avec la MFR soit lors d'un rendez-vous, soit par téléphone avec le secrétariat de l'établissement (excepté le jeudi après-midi). Le bilan de simulation vous sera alors remis directement ou bien retourné par mail.

Selon vos revenus, vos charges familiales, le statut de l'élève et la classe d'inscription, elle varie de 380,00 € à 1 600,00 €.

Nous demandons à ce que les dossiers dûment complétés, datés, signés et accompagnés des pièces à fournir soient parvenus à la MFR pour le VENDREDI 19 AOUT 2022.

AIDES INDIVIDUELLE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

FORMATIONS INITIALES

- **Elèves domiciliés en Région Occitanie** : elle est gérée par le Conseil Régional Occitanie, possibilité de récupérer le formulaire sur le site <https://lio.laregion.fr/transports-scolaire>.
- **Elèves domiciliés Hors Région Occitanie** : s'adresser soit au Conseil Départemental de votre département de résidence, soit auprès de votre Conseil Régional.

FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE : pour les apprentis domiciliés dans le Tarn, pas de demande d'aides aux transports à demander à la FEDEERTEP. S'adresser à une gare SNCF pour connaître les conditions d'accessibilité à des tarifs réduits pour les trajets en train. Pour autres départements, s'adresser au Conseil Régional et à la SNCF.

CARTE JEUNE OCCITANIE

Elle est attribuée par le Conseil Régional d'Occitanie, elle permet d'obtenir :

- **Gratuitement des manuels scolaires** quelle que soit la classe d'inscription. Les manuels sont prêtés par le Conseil Régional pour l'année scolaire et devront lui être restitués en fin d'année scolaire.
- **Gratuitement un équipement** (vêtements-chaussures) pour les stages et pour les matières professionnelles pour les classes de CAPa 1^{er} année et 2^{nde} Professionnelle.
- **Un ordinateur portable « LORDI »** à tarif plus ou moins réduit selon vos revenus perçus durant l'année précédente, pour les classes de CAPa 1^{er} année et 2^{nde} Professionnelle UNIQUEMENT.

Pour plus de renseignements : <https://www.cartejeune.laregion.fr>

TARIFS 2022 / 2023

| | 4 ^{ème} E.A. 3 ^{ème} E.A. | CAPA SAPVER CAPA MA | 2 ^{nde} Pro | 1 ^{ère} BAC PRO | Tle BAC PRO |
|---|--|------------------------|----------------------|--------------------------|-------------|
| Pension + scolarité sur 10 mois (de septembre à juin) | 226,35 € | 199,20 € | 235,60 € | 252,35 € | 253,30 € |
| Pension + scolarité sur 12 mois (de septembre à août) | 188,65 € | 166,00 € | 196,30 € | 210,30 € | 211,10 € |
| Demi-pension + scolarité sur 10 mois (de septembre à juin) | 144,20 € | 138,80 € | 158,20 € | 165,40 € | 161,50 € |
| Demi-pension + scolarité sur 12 mois (de septembre à août) | 120,20 € | 115,70 € | 131,85 € | 137,85 € | 134,60 € |

Pour les élèves boursiers, le montant de la bourse vient en déduction des montants ci-dessus.

Frais inscription : 50 € (la 1^{ère} année) Cotisation adhésion : 50 € (chaque année)

EN **APPRENTISSAGE**, FINANCEMENT DE LA SCOLARITE ET D'UNE PARTIE DE LA PENSION EN FONCTION DU PROFIL SELON LES BAREMES DE France COMPETENCES (NOUS CONSULTER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS)

➤ ORGANISATION SEMAINE COURS

- **Lundi** : début des cours 10h15, fin des cours 17h30
- **Mardi** : début des cours 8h15, fin des cours 17h30
- **Mercredi** : début des cours 8h15, fin des cours 17h30
- **Jeudi** : début des cours 8h15, fin des cours 17h30
- **Vendredi** : début des cours 8h15, fin des cours 14h45

TRANSPORTS

➤ **PAR TRAIN**

La gare SNCF de Naucelle-Gare propose des horaires journaliers adaptés à nos horaires de cours pour les élèves provenant de Toulouse, Albi, Carmaux, Rodez.

Pour les élèves internes provenant des départements ou régions éloignées de Naucelle et arrivant à la gare SNCF de Naucelle-Gare après l'heure du début des cours du lundi (10h15), la MFR va les chercher à la gare SNCF. De même que le vendredi, pour les élèves internes prenant un train de la gare SNCF de Naucelle-Gare avant 14h45 fin des cours, nous les déposons à la gare ainsi que pour les demi-pensionnaires (en semaine matin et soir).

➤ **PAR CO-VOITURAGE**

Possibilité de vous regrouper entre parents du même secteur géographique. Exemple : élèves provenant de l'Hérault.

➤ **PAR BUS**

Rodez – Luc-La Primaube – Baraqueville – Naucelle-Gare (SNCF) – Naucelle : SEGALA CARS autocars a Naucelle –Gare - 05 65 69 21 25 assure un transport des élèves le lundi matin et le vendredi après-midi (inscription auprès de SEGALA CARS à prévoir en début d'année ainsi qu'une photo d'identité de votre enfant qui sera collé sur la carte de transport).

D'autres lignes de bus scolaires sont desservies par le conseil Régional Occitanie :

- Sainte-Geneviève sur Argence – Laguiole – Espalion – Rodez
- Saint Géniez d'Olt – Laissac – Rodez
- Decazeville – Saint Christophe – Rodez
- Millau – Séverac le Château – Laissac – Rodez
- Saint Affrique – Villefranche de Panat – Salles Curan – Luc-La Primaube – Rodez